



BULLETIN MUNICIPAL AVRIL 2016

| DIMANCHE | LUNDI | MARDI | MERCREDI | JEUDI | VENDREDI | SAMEDI |
|--------------------------------------|----------------------------|-------|-------------------------------|---|---|------------------------------------|
| | | | | | 1 ^{ER} AVRIL <i>Poisson d'avril</i> | 2 |
| 3 | 4 Séance du Conseil | 5 | 6 | 7 Activités sportives | 8 | 9 |
| 10 Whist militaire | 11 | 12 | 13 | 14 Activités sportives | 15 Projection d'un film | 16 Grand Nettoyage du Printemps |
| 17 | 18 | 19 | 20 | 21 AGA Comité des Loisirs Activités sportives | 22 | 23 |
| 24 | 25 | 26 | 27 Poste de cueillette | 28 | 29 | 30 |
| 1 ^{er} MAI Médailles | 2 Séance du Conseil | 3 | 4 | 5 Déchets volumineux | 6 | 7 Spectacle Majorettes |

Les activités du mois de MAI ne sont pas toutes affichées sur ce bulletin, elles seront toutes affichées sur le bulletin du mois prochain (mai).

La **date de tombée** pour annoncer dans le Bulletin municipal est le **vendredi midi qui précède la Séance du Conseil**. Le principe « premier arrivé, premier servi » s'applique, selon l'espace disponible après les annonces de la Municipalité. Le **Bulletin municipal** est **distribué le vendredi suivant la Séance du Conseil**. Veuillez envoyer vos informations à : salette@muni-ndsalette.qc.ca

HORAIRE ET COORDONNÉES DU BUREAU MUNICIPAL :

| | | | |
|---|-------------|---|----------------------------|
| Lundi au vendredi | 10 h à 12 h | 45, rue des Saules, case postale 59 | Téléphone : 819 766-2533 |
| Lundi au jeudi | 13 h à 16 h | Notre-Dame-de-la-Salette, QC J0X 2L0 | Télécopieur : 819 766-2983 |
| Site web : www.muni-ndsalette.qc.ca | | Courriel : salette@muni-ndsalette.qc.ca | |

HORAIRE BIBLIOTHÈQUE en période scolaire :

Mercredi 18 h à 20 h
Jeudi 18 h à 20 h
Samedi 10 h à 13 h

Téléphone : 819 766-2872
Courriel : adnsa@crsbpo.qc.ca



DÉCHETS DOMESTIQUES pour la saison hivernale :

- aux DEUX SEMAINES, les MARDIS
(Excepté pour la saison estivale : du 3 mai au 30 août, toutes les semaines, les mardis.)

CUEILLETES DE RECYCLAGE :

- toujours aux DEUX SEMAINES, les JEUDIS

IMPORTANT : VOS BACS DOIVENT ÊTRE AU CHEMIN AVANT 7 H LE MATIN



RESSOURCES POUR NOS AÎNÉS

| | | | |
|--------------------------|----------------|-------------------------------|----------------|
| Tel-Aide Outaouais | 1-800-567-9699 | SOS Violence conjugale | 1-800-363-9010 |
| Info abus aux aînés | 1-800-489-9010 | Prévention du suicide | 1-866-277-2553 |
| Entraide Deuil Outaouais | 1-866-770-4814 | Police | 911 |
| Transport collectif | 1-866-310-1114 | Info CLSC | 811 |
| Régie des rentes | 1-800-463-5185 | Info sociale et communautaire | 211 |

Mot du maire

Samedi le 16 avril à 10 h, à l'école de la Montagne, le conseiller Étienne Morin, pour célébrer la Journée de la Terre, vous invite tous, vous et vos enfants à se joindre à sa famille pour son Grand Nettoyage du Printemps. Cet événement qu'il organise chaque année sert à conscientiser nos enfants à garder leur environnement propre tout en passant une journée agréable en famille. Venez le rejoindre en grand nombre afin de débiter le printemps de bon pied. **PS. S.V.P., remplir votre questionnaire sur la politique familiale et le remettre au bureau municipal afin de mieux nous aider à l'élaboration de votre politique familiale.**

On Saturday, April 16 at 10 am, at école de la Montagne, counselor Etienne Morin, to celebrate Earth Day, invites all of you and your children to join his family for his Great Spring Clean-up event. This event that he organizes each year serves to sensitize our children to keep their environment clean while spending an enjoyable day with family. Come join in to start spring on the right foot. PS. Please, complete your questionnaire for the Family Policy and deliver it to the municipal office to better assist us in developing your family policy.

MENTIONS SPÉCIALES

| | |
|---|---|
|  | <p>ÉLECTIONS PARTIELLES 1^{ER} MAI 2016 N'oubliez pas les élections partielles, le 1^{er} mai 2016, pour combler le poste de conseiller # 2, qui se dérouleront au 68, des Saules, école de la Montagne. Assurez-vous d'être inscrits sur la liste électorale, si vous n'êtes pas inscrit, veuillez vous présenter à la Commission de révision le 14 avril de 19 h à 22 h et le 18 avril de 10 h à 13 h, au bureau municipal, 45, des Saules.</p> |
|  | <p>ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE (AGA) Le comité des Loisirs de Val-des-bois, Bowman, Notre-Dame-de-la-Salette tiendra son Assemblée générale annuelle (AGA), le 21 avril prochain à 19 h à la Salle des Chevaliers de Colomb de Val-des-Bois. Lors de cette réunion, trois postes d'administrateurs seront au ballottage, un pour chacune des municipalités. Il y aura donc un poste vacant pour Notre-Dame-de-la-Salette au sein du Conseil d'administration du Comité des Loisirs de Val-des-Bois, Bowman, Notre-Dame-de-la-Salette. Soyez-y ! C'est votre Comité pour vos loisirs. Pour plus de renseignements, communiquez avec Line Quevillon au 819 210-0680</p> |
|  | <p>OUVERTURE DU POSTE DE CUEILLETTE DES HUILES, PEINTURES ET FLUOCOMPACTS ET APPAREIL ÉLECTRONIQUE. L'ouverture du poste de cueillette des huiles, des peintures et de lumières fluocompactes et des appareils électroniques se fera à partir du 27 avril 2016 de 18 h à 19 h 30, les derniers mercredis de chaque mois jusqu'à la fin d'octobre 2016. Le poste de cueillette est situé au : garage municipal, 13, rue Rollin.</p> |
|  | <p>CUEILLETTE DES DÉCHETS VOLUMINEUX, ÉLECTROMÉNAGERS ET FERRAILLES La date de la cueillette porte-à-porte des déchets volumineux, électroménagers, meubles, matelas et la ferraille, se tiendra le 5 mai et le 6 octobre 2016</p> |
|  | <p>À PARTIR DU 3 MAI – CUEILLETTE DES DÉCHETS CHAQUE SEMAINE Du 3 mai au 30 août 2016, les déchets seront ramassés les mardis de CHAQUE SEMAINE La cueillette du recyclage demeure inchangée, soit le jeudi aux deux semaines Vos bacs doivent être au chemin avant 7 h le matin.</p> |
|  | <p>PERMIS DE BRÛLAGE OBLIGATOIRE – 15 avril au 15 novembre Un permis de brûlage est OBLIGATOIRE pour faire brûler vos branches, broussailles ou allumer des feux de joie, en tout temps, il est prohibé d'utiliser des feux d'artifice sans permis. Le coût du permis est de 10 \$ et doit être demandé à l'avance. Toute personne qui contrevient à une des dispositions du présent règlement 8-84 FEUX commet une infraction et est passible d'une amende minimale de 200 \$ et maximale de 1 000 \$. La municipalité se réserve le droit d'imposer des frais supplémentaires si elle doit éteindre un feu de broussailles. M. Yves Binette est responsable de l'émission des permis, veuillez le contacter à l'avance, pendant les heures de bureau au (819) 918-2533</p> |
|  | <p>LICENCES POUR CHIENS – GRATUITES JUSQU'AU 1^{ER} MAI 2016 Les licences pour les chiens sont arrivées et elles sont gratuites!!!! Veuillez vous procurer votre licence au bureau municipal ou auprès du préposé aux animaux, monsieur Yves Binette, avant le 1^{er} mai 2016, après cette date elles seront 20 \$. Tous les chiens se trouvant sur le territoire ou dans un endroit public devront porter leur licence, à défaut de respecter la réglementation, tout propriétaire pris en défaut sera passible d'une amende allant de 200\$ à 1000\$.</p> |
|  | <p>STATIONNEMENT DE RUE INTERDIT Du 15 NOVEMBRE 2015 au 15 AVRIL 2016 sur TOUS LES CHEMINS de 00 h 00 à 7 h am. La ROUTE 309 et le CHEMIN THOMAS SUD appartiennent au Ministère des Transports du Québec, qui s'occupe de l'entretien et le déneigement. Informations ou plaintes: Composez le 511 ou le 1-888-355-0511 * Aucun véhicule ne doit nuire aux opérations de déneigements *</p> |
|  | <p>MISE À JOUR, LOT AU CIMETIÈRE – PLAQUE COMMÉMORATIVE, ÉBOULIS 1908 Toutes les personnes qui désirent mettre à jour les documents ou faire des changements concernant leur lot au cimetière et/ou qui voudrait contribuer pour l'installation d'une plaque commémorative devant la croix en hommage aux 34 victimes lors de l'éboulis en 1908, peuvent téléphoner à Raymond Bérubé au 819 766-2728</p> |
| <h2 style="background-color: #4a7ebb; color: white; padding: 5px;">ÉVÉNEMENTS ET ACTIVITÉS À SOULIGNER</h2> | |
|  | <p>AVRIL – DÉCRÉTÉ MOIS DE LA JONQUILLE Le cancer est la première cause de mortalité au Québec. Le mois d'avril est le mois de la jonquille, et il est porteur d'espoir et d'activités qui feront une différence dans la vie des patients atteints de cancer et dans la lutte contre la maladie. Le conseil municipal encourage la population à accorder généreusement son appui à la cause de la Société canadienne du cancer.</p> |
|  | <p>WHIST MILITAIRE Le Cercle de Fermières de Notre-Dame-de-la-Salette organise un WHIST MILITAIRE le dimanche 10 avril à 13 h 30 à l'école de la Montagne de N.-D.-S. Bienvenu à tous! Pour plus d'informations : Joanne Bissonnette 819 766-2177 ou Huguette Forest 819 766-2048</p> |
|  | <p>PROJECTION D'UN FILM Avec la collaboration de l'Alliance pour le Développement de Notre-Dame-de-la-Salette (ADN), madame Ginette Tremblay organise la projection d'un film pour les jeunes de notre région. Le film aura lieu le 15 avril au 51, rue des Saules à 19 h, (porte arrière). Gratuit! Bienvenu à tous! Pour plus d'informations : Ginette Tremblay 819 661-9252</p> |
|  | <p>ACTIVITÉS SPORTIVES EN AVRIL En collaboration avec l'ADN, madame Stéphanie Bisson, organise des activités sportives. Le 7 avril : hockey intérieur, le 14 avril : badminton, 21 avril : hockey intérieur, 28 avril : gymnastique et trampoline. Les activités sont toujours de 18 h 30 à 19 h 45. Les enfants de 5 ans et plus et les parents sont les bienvenus. Viens t'amuser! Pour plus d'informations : Stéphanie Bisson 819 230-8898</p> |
|  | <p>LE GROUPE SOLEIL CÉLÈBRE SON 35^E ANNIVERSAIRE La fête aura lieu le 21 mai prochain de 14 h à 21 h à l'école de la Montagne où un souper sera servi. Notez tout de suite la date à votre agenda et tous les détails du déroulement suivront bientôt! Gisèle Gaudreau 819 766-3444</p> |
|  | <p>SPECTACLE DE DANSE ANNUEL DES MAJORETTES Le spectacle annuel des Majorettes Demoiselles d'Azur aura lieu le 7 mai à 19 h à l'école de la Montagne. Venez en grand nombre encourager nos majorettes! Rolande Quevillon 819 766 2373</p> |
|  | <p>UN DON POUR LES PETITS DÉJEUNERS BRAVO à tous les participants du Groupe Soleil! Qui lors de leur dîner de mars, ont remis un don de 430\$ aux responsables des petits déjeuners de l'école de la Montagne.</p> |